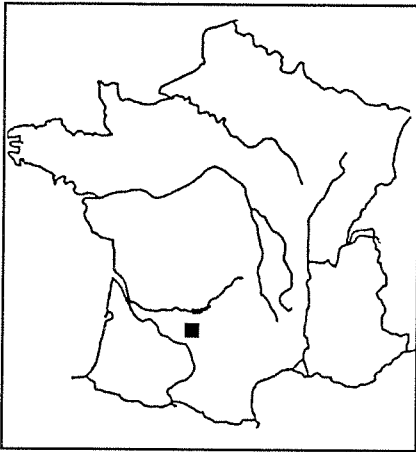


INTERVENTION ARCHEOLOGIQUE DANS L'OSSUAIRE DE PECH-MERLE (LOT)

Jean-Claude FAURIE*



Résumé : *Au cours des travaux de réhabilitation de l'Ossuaire de Pech Merle et des recherches sur le gisement d'ossements d'animaux fossiles, 580 pièces (os et dents) ont été répertoriées, 118 pièces ont été lavées, reproduites à l'échelle réelle sur calque et examinées à la loupe pour déceler d'éventuelles traces. Une remarquable gravure de cervidé a été découverte sur une vertèbre de boviné, ainsi qu'une série d'incisions sur un fragment d'os.*

Astract: *During the works of rehabilitation of the Ossuaire (in Pech Merle cave) and during the researches on the bed of fossil animals, 580 pieces (bones and teeth) have been indexed, 118 pieces have been washed, reproduced at the real scale on a tracing copy and examined with a magnifying glass. A remarkable stag engraving has been discovered on a bovid vertebra, together with a serie of incisions of a fragment of bone.*

Resumen : *Durante los trabajos de rehabilitacion del Ossuaire (en la cueva de Pech Merle) y durante las investigaciones sobre el yacimientos de huesos animales fosiles, 580 piezas (huesos y dientes) han sido inventoriadas, 118 piezas han sido lavadas, reproductassegun la escala efectiva sobre un calco y examinadas a la lupia. Un notable grabado de ciervo ha sido descubierto en una vèrtebra de bovino, asé como una serie de incisiones sobre un fragmento de hueso.*

Dans le cadre d'un projet de réhabilitation de l'Ossuaire de Pech-Merle et d'un sondage (Autorisation Ministérielle n° 124/98), nous avons effectué divers travaux et recherches du 2 février au 30 mars 1998, ainsi que plusieurs campagnes de relevés et de prospections au cours des mois suivants.

L'organisation du chantier s'est déroulée en deux étapes :

1. Travaux de réaménagement du site (réinstallation électrique, dépose des protections métalliques vétustes, restauration des parties éboulées, consolidation des coupes, assainissement et réfection des sols...)

2. Etude et sauvegarde des documents archéologiques (inventaire ostéologique, classification et identification des os, examen à la loupe binoculaire des traces éventuelles, problématique paléontologique).

La réhabilitation de la galerie s'avérait indispensable pour notre intervention

archéologique. Elle a même contribué à une meilleure appréciation du site et sans nul doute à une compréhension plus objective des phénomènes morphologiques locaux qui ont ordonné l'évolution de la cavité. La retaille des tranchées creusées dans le remplissage argileux pour le circuit des visiteurs et la réfection des sols ont permis, par exemple, de cerner un modèle stratigraphique et de mettre à jour des ossements et des dents en place : une étude sédimentologique est en cours. Tous les travaux ont fait l'objet d'un rapport détaillé et d'une couverture photographique avant et après toute opération.

La deuxième étape visait l'évaluation du gisement paléontologique, en partie détruit par les aménagements touristiques de 1926, avec pour objectif :

- d'inventorier toutes les pièces osseuses visibles (repérage dans l'espace, positionnement stratigraphique, marquage),
- d'enregistrer les données spécifiques à chaque pièce (détermination de la faune, recherche d'indices sur l'os : mâchures de charognards,

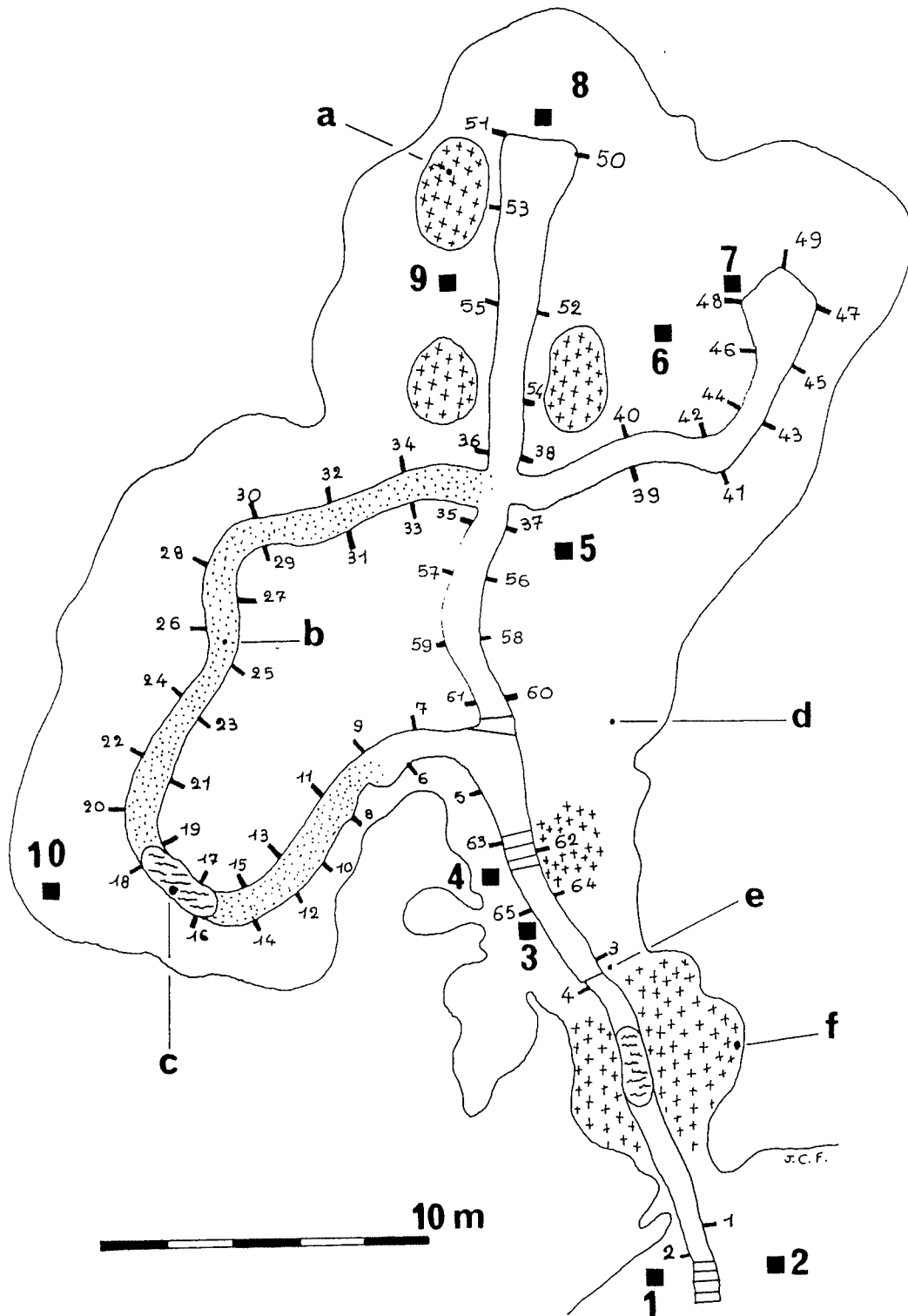


Figure 1 : PLAN DE L'OSSUAIRE
ETAT DES LIEUX, OCTOBRE 1997

Contenu Préhistorique : 1 - Alignement de points noirs - 2 - Mains négatives et ponctuations rouges - 3 - Panneau de digités - 4 - Conque du *Cervus Mégacéros* - 5 - Restes d'un cheval noir - 6 - Ligne de grands points rouges - 7 - Ebauche d'un cerf - 8 - Pastilles rouges - 9 - Digités - 10 - Griffades d'ours.

Etat des lieux : a - Déblais d'argile compactés en mottes - b - Piste en tranchée, à assainir - c - Emplacement prévu pour coffret électrique - e - Marche à supprimer et niveler sol - f - Déblais épars à enlever.

Les piquets en fer sont indiqués par **I** et numérotés pour le repérage inventaire.

incisions ou raclures au silex).

L'exploitation statistique d'un nombre élevé de pièces pourrait confirmer les observations faites par le chanoine A. Lemozi, au cours de ses fouilles en 1924 (1929, p. 23 à p. 30) et élucider aussi la présence d'os de grands herbivores tels que le Bison et le Cerf entraînés dans la grotte : s'agit-il d'un charriage géologique ou de proies dévorées par les hyènes des cavernes ? Des griffades et des coprolithes attribués au carnassier ont été repérés. Sa présence est attestée par les dents retrouvées en différents points de la grotte.

Plus discrète est la famille des félidés avec seulement une phalange reconnue comme celle d'un lion des cavernes. Pour certifier l'information, une documentation de référence a été ouverte à partir des 580 pièces (os, fragments d'os, dents) recensées dans les 18 amas constitués par les déblais d'aménagement échelonnés le long des pistes. Pour l'instant, 118 pièces intéressantes ont été triées, lavées et reproduites sur calque à l'échelle réelle. L'étude approfondie du stock d'ossements a été confiée à Dominique Armand, de l'Institut de Préhistoire et de Géologie de Bordeaux 1. Des observations pertinentes ont été formulées, lors de sa première visite : une esquille d'os ingérée par une hyène et présentant des perforations caractéristiques, un os de grand félin et surtout de nombreuses mâchoires d'ours se rapportant à des individus très jeunes, mais cette situation est fréquente dans les grottes où naissent les petits durant l'hibernation. L'étude d'une première série d'ossements démontre la présence d'Ours des cavernes parmi d'autres espèces : Renne, Cheval, Bouquetin et Boviné.

Le lavage et l'examen attentif des os se sont révélés riches d'enseignements. Des coches en série espacées régulièrement sur un fragment sont de facture intentionnelle évidente. Ces traces préhistoriques sûres nous laissent pressentir d'autres découvertes.

Au cours d'un examen à la loupe, une magnifique gravure fine représentant un cervidé a été découverte sur l'épine d'une vertèbre. Il s'agirait " d'une vertèbre thoracique de boviné ", d'après D. Armand. Cassée au niveau du canal rachidien, l'apophyse a été sciée en biais d'un côté au silex puis fracturée intentionnellement pour détacher la chute. Il semble a priori que l'artiste ait voulu entailler le côté opposé pour réduire l'objet, mais

aucune trace ne le confirme.

D'un point de vue technique, l'exécution est remarquable par la précision du geste, la figure ne fait que 5,5 centimètres de haut, et par le caractère incisif du tracé, sans le moindre ripage sur l'os.

Manifestement, l'artiste a souligné le contour de l'avant-train du cervidé avec insistance. Le tracé des pattes est moins appuyé. En revanche comme pour la différencier des autres traits peu interprétables, la dentelure des bois a été traitée avec une certaine hésitation. Sous la ganache, un trait fin dévie du tracé correct de l'encolure et prouve une mise en place de la figure par quelques traits préliminaires.

La gravure est détaillée : l'œil, les naseaux, l'oreille sont figurés. La position infléchie des pattes et les sabots prenant appui sur le relief osseux du pédicule de la vertèbre donnent une impression de mouvement et évoquent l'attitude de l'animal grim pant. Cette figuration de cervidé présente curieusement des caractères communs à quelques espèces, notamment dans le dessin des bois, élément majeur de détermination. Les bois sont larges et portés verticalement comme chez le daim (*Dama dama*) et l'élan (*Alces alces*).

Ces deux dernières espèces figurent au nombre des représentations rares dans l'art pariétal, mais le bestiaire de l'art mobilier est généralement différent de celui qui orne les parois des grottes ; le cervidé notamment est plus fréquent sur les objets d'après les statistiques actuelles.

Le museau large et légèrement busqué fait penser à l'élan mais l'absence d'une barbe (particulière à cette espèce) laisse planer le doute. La palmure est aussi moins découpée sur la gravure que dans la réalité.

Toujours à propos de la ramure, l'envergure des bois représentée est inférieure à celle que l'on connaît chez *Cervus Mégacéros*, mais cette restriction n'exclue pas une espèce bien attestée dans l'iconographie des grottes quercinoises de Cognac, Roucadour, mais aussi de Pech Merle et plus précisément dans l'Ossuaire à quelques mètres seulement de l'endroit où gisait la vertèbre gravée. Peut-on supposer que la pièce ait été apportée de l'extérieur et déposée intentionnellement ? A cet égard existe-il une relation entre la gravure sur os et la figuration pariétale ? Seule une datation de la vertèbre

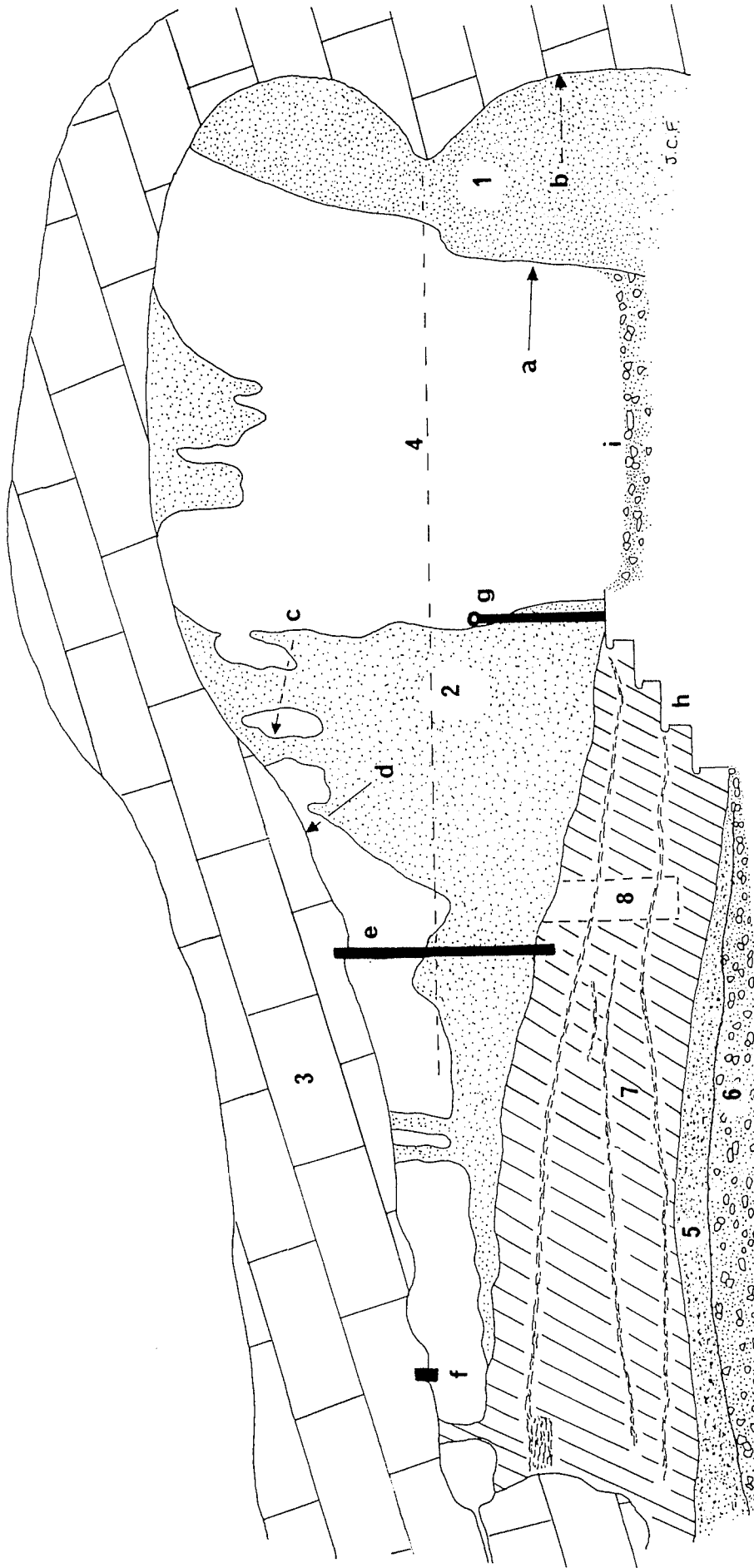


Figure 2
SECTION GALERIE DU PECH MERLE AVEC COUPE LONGITUDINALE DU COULOIR D'ACCÈS À L'OSSUAIRE

Figure 2
SECTION GALERIE DU PECH MERLE AVEC COUPE LONGITUDINALE DU
COULOIR D'ACCÈS À L'OSSUAIRE

- 1 - Massif concrétionné
- 2 - Socle de stalagmites
- 3 - Roche encaissante
- 4 - Limite du surcreusement de la galerie paragénétique
- 5 - Niveaux limoneux (présence de quelques graminées)
- 6 - Niveau de castine et éléments cryoclastés
(présence de pollens d'herbacées, fougères et pin indiquant une steppe froide et sèche*)
- 7 - Plancher stalagmitique avec niveaux d'interruptions d'activité (pollen d'arbres de l'Holocène*)
- 8 - Colonne de prélèvement, travaux de Lorblanchet 1985.

- a - Restes de peintures rouges
- b - Points rouges
- c - Trait noir et main négative rouge effacée.
- d - Mains négatives et ponctuations.
- e - Poteau fer de la protection.
- f - Ancrage métallique pour lampe à carbure.
- g - Support main courante de la galerie du Pech Marle
- h - Escalier d'accès à l'Ossuaire
- i - Piste actuelle aménagée.

* D'après J.L. Vernet, Laboratoire de Paléobotanique de Montpellier et Arl. Leroi - Gourhan.

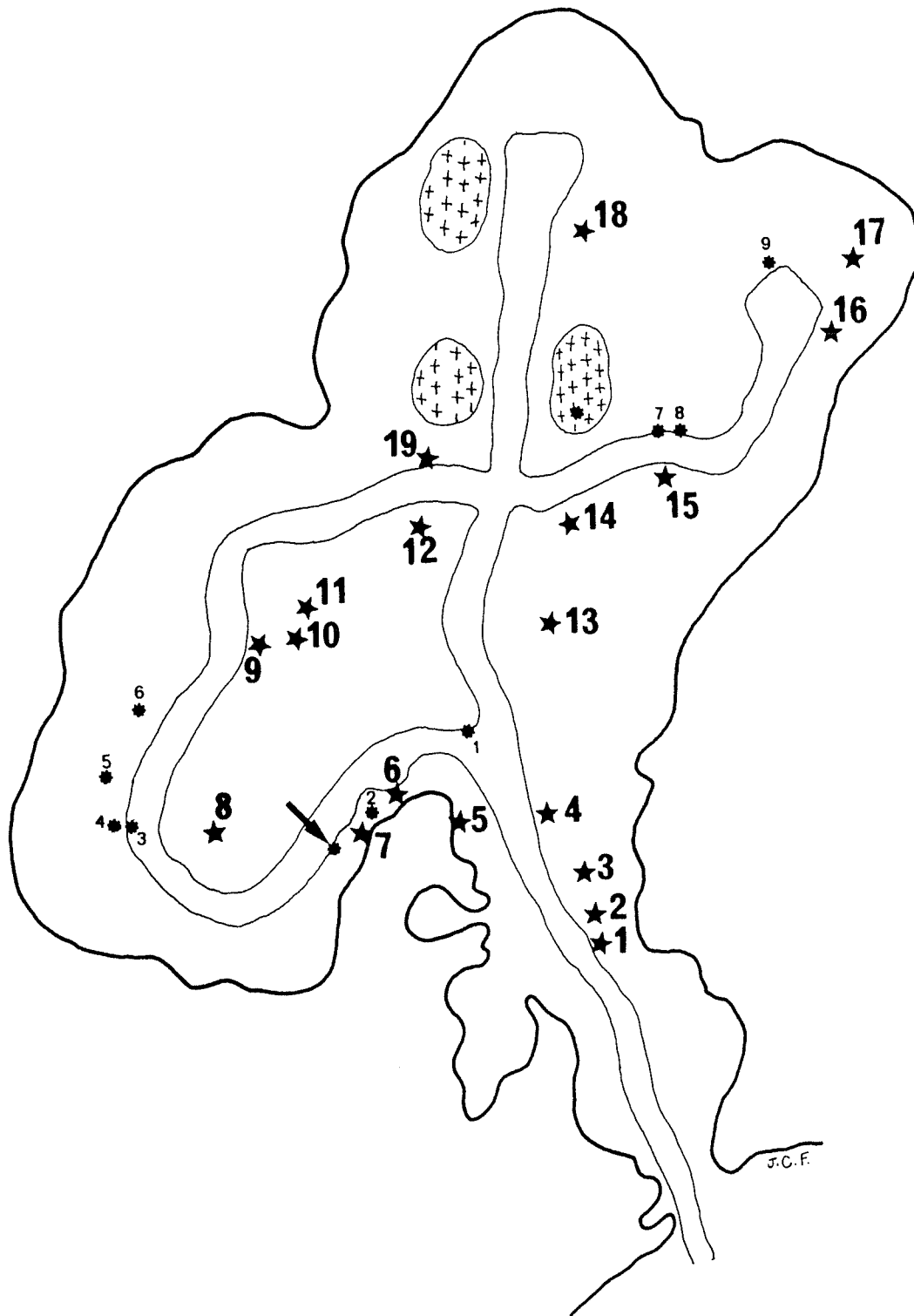


Figure 3
RÉPARTITION DES AMAS D'OS

Figure 3
RÉPARTITION DES AMAS D'OS

Les chiffres en gras correspondent à la numérotation des amas (de 1 à 19), le n° 17 est conservé en l'état dans l'immédiat.

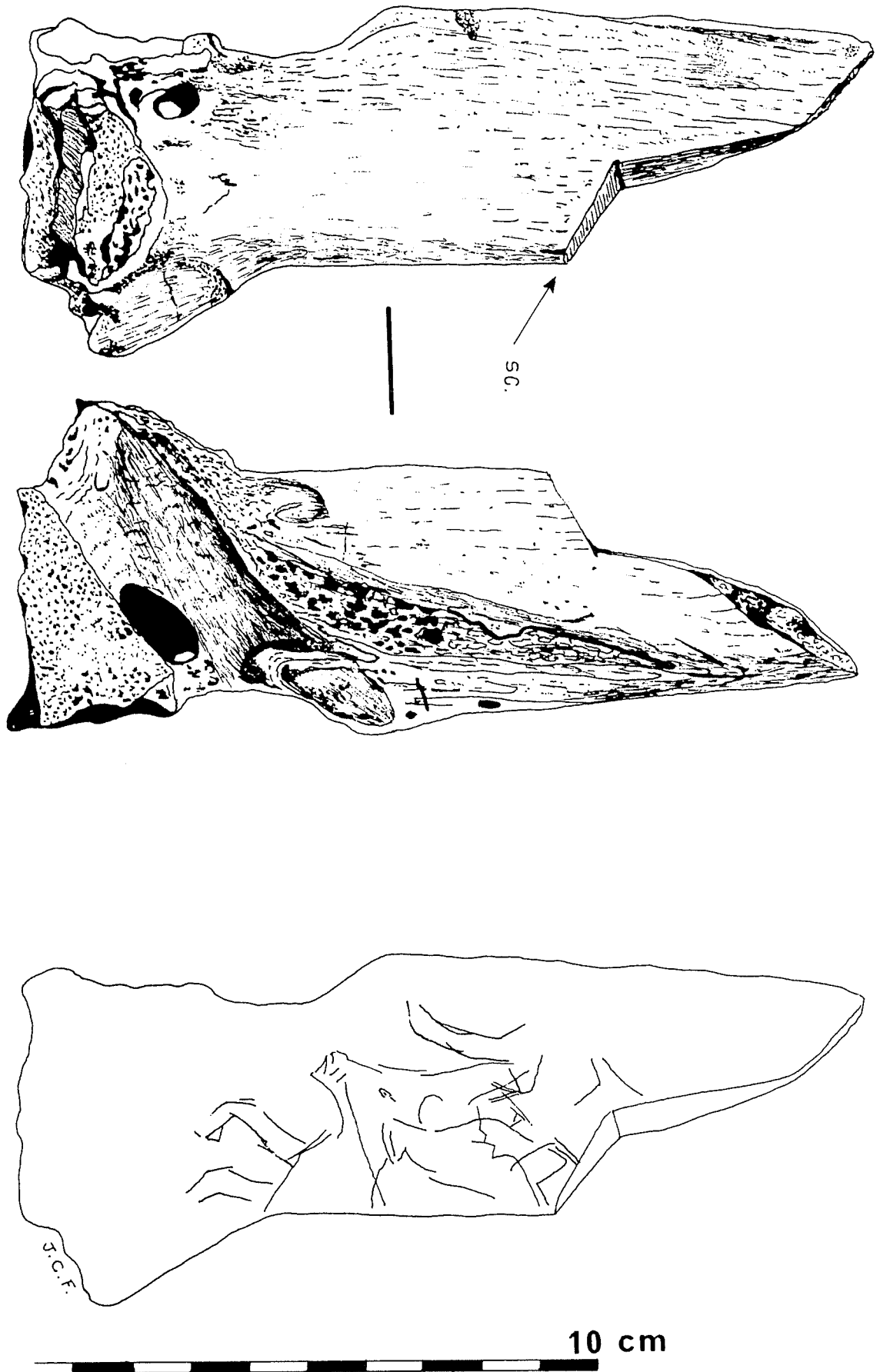
La situation topographique exacte est signalée par un astérisque.

Les chiffres en minuscule situent les pièces osseuses isolées : cas de la molaire enfouie (1) ou du gros fémur en place dans la coupe (7). Les n° 3 et 4 concernent la molaire et la griffe d'ours trouvées lors de la réfection des piste (cf. repérage des traces ostéologiques en place.

La flèche - proche de l'amas n° 7 - indique l'emplacement du sondage, en bordure de la tranchée et face à la paroi.

A remarquer la répartition des amas à proximité des tranchées et leur densité, proportionnelle aussi au volume excavé. La piste axiale, de l'entrée de la salle au plafond des petits points rouges, qui n'est pas creusée puisque la hauteur sous voûte est suffisante, se différencie du dispositif général.

Dans le secteur Est de la salle, les trois mottes constituées de déblais d'argile renfermant des os, sont matérialisées sur le plan par une surface à croisillons.



VERTEBRE GRAVÉE



J.C.F., Mai 1998.

GRAVURE SUR VERTEBRE (CERVIDE)

pourrait confirmer cette hypothèse.

Il est possible que la vertèbre ait été gravée sur place, la pièce étant en cours d'élaboration. Il serait illogique qu'elle ait été transportée dans cet état jusqu'à Pech-Merle et oubliée dans une salle déjà encombrée d'ossements qui offraient la matière première. Les circonstances de cette découverte et la présence d'incisions sur deux autres fragments d'os dans le même secteur nous permettent d'envisager cette seconde hypothèse. On peut raisonnablement penser qu'un artiste ait été tenté d'exploiter des fragments osseux dans un tel charnier.

Pour l'instant, nos recherches pour retrouver de possibles éléments de débitage ont été vaines. Sur les 18 amas d'os étudiés, seul l'amas A 13 a révélé deux fragments gravés (cf. Rapport de fouilles 1998, p. 25 à p. 38). Lors des travaux d'aménagement anciens, les ouvriers rejetaient la terre et triaient les os, de sorte qu'une localisation est possible, chaque amas correspondant à un "ramassage" sur un rayon de un à deux mètres au plus.

Dans l'éventualité d'une datation absolue de la vertèbre, l'âge de l'os peut s'avérer plus ancien que la gravure. Dans ce cas, l'état actuel de conservation permet sérieusement de l'envisager, où la pièce aurait appartenu à un animal mort antérieurement au Würm récent et qu'elle aurait été prélevée quelques millénaires plus tard, le chiffrage ne saurait dater la facture d'exécution.

L'examen tracéologique au microscope pourrait apporter des enseignements sur le type d'outil utilisé.

Il est généralement admis par les préhistoriens que l'art mobilier du Quercy est connu dès le Périgordien dans l'abri de Saint-Géry où une plaquette de schiste représente une paire de pattes de cervidé (exposée au Musée A. Lemozi). De fines gravures sur os ont été également découvertes dans les gisements solutréens de Cabrerets et à l'abri Murat où fut exhumé en 1924, au cours des fouilles de l'abbé Lemozi, le fameux galet de "la biche à la tête retournée".

De par sa définition d'art mobilier, l'os gravé de l'Ossuaire de Pech Merle ajoute à nos connaissances le caractère exceptionnel de sa situation en cavité profonde et même unique en Quercy, dans le cas d'une grotte ornée et en

association avec l'art pariétal. Jusqu'alors, quelques cas ont été signalés dans des grottes pyrénéennes : Labastide, Bédheillac et dans le fond d'Enlène, entrée du sanctuaire de la grotte des Trois-Frères. Le gisement d'Enlène "a livré 1150 plaquettes gravées et plusieurs os ou bois de renne décorés". (Bégouen et Clottes, 1990).

La réflexion qui s'impose à l'étude de ce gisement malheureusement remanié découle de l'absence de chronologie absolue. On ne peut y répondre dans l'immédiat puisque les os ne sont pas, à de rares exceptions près, en situation stratigraphique. Mais pour combler cette lacune, il serait intéressant de dater la vertèbre par une mesure du collagène grâce à un prélèvement infime qui n'aurait aucune conséquence sur le support. On pourrait envisager aussi la datation au C 14 d'un gros fémur en place, découvert en retaillant la tranchée, ce qui permettrait de caler la chronologie d'un niveau riche en os, dans le secteur N.E. de la salle. C'est le souhait que nous formulons.

* "Les Adieux", 46330 CABRERETS

BIBLIOGRAPHIE

- AKADEMISCHE de Graz, avec la contribution de A. LEMOZI, Ph. RENAULT et A. DAVID, 1969, Pech-Merle, le Combel, Marcenac, p. 21, p. 52 à p. 54.
- BÉGOUEN R et CLOTTES J, 1990 - Art mobilier et art pariétal dans les cavernes du Volp. In *L'Art des objets au Paléolithique*. Tome 1 : l'art mobilier et son contexte - Foix - le Mas d'Azil - Novembre 1987, Actes des colloques de la Direction du Patrimoine.
- BREUIL H., 1974, *400 siècles d'art pariétal*, réédition Max Fourny, p. 267.
- FAURIE J.C. et al., 1988, Compléments à l'inventaire des traces préhistoriques du Pech-Merle in *Préhistoire Quercinoise n° 3*, p. 75 à p. 78.
- LEMOZI A., 1929, *La grotte-Temple du Pech-Merle*, Editions Picard, p. 23 à p. 30, p. 67 à p. 79.
- LEROI-GOURHAN A., 1971, *Préhistoire de l'art occidental*, 2^e édition Mazenod, p. 263 à p. 264.
- LORBLANCHET M., 1988, Relevés dans la grotte du Pech-Merle, campagne 1985 in *Préhistoire Quercinoise n° 3*, p. 37 à p. 57.
- LORBLANCHET - M. WELTÉ A.C. - 1990, L'art mobilier Paléolithique du Quercy : Chronologie et thèmes In *L'Art des objets au Paléolithique*. Tome 1 : l'art mobilier et son contexte - Foix - le Mas d'Azil - Novembre 1987, Actes des colloques de la Direction du Patrimoine.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, Imprimerie Nationale, 1984, *L'art des cavernes*, ouvrage collectif, p. 469.